

LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

L'ATOUT CADRE DE VIE



Pourquoi développer les aménagements paysagers ?

Les enjeux liés à la nécessaire transition écologique et climatiques demandent de repenser l'aménagement des espaces.

Les aménagements paysagers constituent un axe essentiel dans l'amélioration du cadre de vie.

➔ Favoriser le bien-être

Les aménagements paysagers offrent un cadre propice à la détente, à l'apaisement et à la récupération au stress. Ils procurent un sentiment de bien-être, favorisent les rencontres et ont un impact positif sur la santé, la concentration et la créativité.

➔ Valoriser le bien immobilier

La présence d'aménagements paysagers constitue une réelle valeur ajoutée pour tout bâtiment.

➔ Protéger l'environnement

Les aménagements paysagers favorisent le développement durable. Ils régulent naturellement la température, purifient l'air, favorisent l'écoulement naturel et l'infiltration des eaux pluviales et participent à la protection des sols.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr



Depuis le 1^{er} juillet 2022, les traitements de synthèse sont définitivement interdits dans les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément. La copropriété peut devenir actrice de la biodiversité : faites appel à un professionnel du paysage pour mettre en place les techniques alternatives adaptées à vos espaces.

AMÉLIORENT LE CADRE DE VIE



COMMENT PROCÉDER ?

➔ Par l'identification des enjeux et des besoins.

Elle pourra être précisée, enrichie, améliorée, ou seulement confortée par un paysagiste.

Exemples de questions à se poser :

- Quels sont les objectifs ?
- Comment intégrer la biodiversité et la mesurer depuis la conception du projet jusqu'à sa réalisation et son entretien ?
- Quelles sont les caractéristiques du site ?
- Quelles sont les contraintes de calendrier, liées à la spécificité du travail avec du végétal ?
- Quelles sont les contraintes d'occupation de l'espace, de circulation piétonne et automobile, etc. ?
- Quels sont les moyens budgétaires et/ou humains que le syndic pourra consacrer à long terme à l'entretien de l'aménagement ?

➔ Par la réflexion sur le coût global et sur les bénéfices immédiats pour un investissement à long terme répondant aux préoccupations actuelles.



➔ Par la prise en compte dès l'amont de l'entretien des aménagements paysagers (taille et tonte doivent être adaptées pour préserver la biodiversité. Le réemploi sur site des résidus de taille et tonte doit être privilégié).



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Les points incontournables

- ✓ Utiliser les outils techniques et réglementaires à votre disposition (le Fascicule 35, les règles professionnelles du paysage).
- ✓ Réutilisation des sols en place par des amendements.
- ✓ Promouvoir l'achat local et les producteurs s'inscrivant dans une démarche de développement durable.
- ✓ Privilégier les essences les plus adaptées pour limiter l'entretien et l'arrosage.
- ✓ Privilégier l'arrosage automatique pour une gestion économique de l'eau.
- ✓ Recourir aux méthodes alternatives et à la gestion différenciée de l'entretien (oublier le « zéro défaut ») pour l'amélioration constante de la biodiversité.

Les points de vigilance

- ✓ Effectuer un état des lieux initial et une étude des sols.
- ✓ Prévoir un aménagement adapté au sol et au climat.
- ✓ Mesurer l'impact du projet par rapport à la biodiversité.
- ✓ Privilégier le mieux disant et non le moins disant.
- ✓ Prévoir un budget de fonctionnement suffisant pour assurer la pérennité de l'aménagement et la préservation de la biodiversité.



FAÎTES APPEL À UN PROFESSIONNEL

Les professionnels du paysage ont vocation à accompagner les bailleurs et les syndicats dans ce processus.

Ils sont le partenaire naturel pour vous permettre de réaliser des aménagements paysagers pérennes et vertueux, selon les règles de l'art.

Votre Entreprise du Paysage :